

INÉGALITÉS DE REVENU ET... STATUT MATRIMONIAL

Les changements sociodémographiques influent sur l'évolution des inégalités de revenu. Par exemple, la hausse des séparations et des divorces, le vieillissement de la population et l'allongement de l'espérance de vie ont entraîné une augmentation du nombre de personnes vivant seules.

L'INDICE DE PALMA

Mesure les inégalités de revenu entre les deux extrémités de la distribution des revenus. La somme des revenus perçus par les individus situés dans les 10 % mieux nantis est divisée par la somme des revenus qui revient aux individus situés dans les 40 % moins nantis. Ce ratio permet de savoir combien de fois de plus le petit groupe au sommet de l'échelle des revenus gagne par rapport au grand groupe au bas de l'échelle.

LES INÉGALITÉS SONT MARQUÉES POUR LES PERSONNES NE VIVANT PAS EN COUPLE

Les personnes célibataires appartenant aux 10 % les plus riches gagnent entre deux et trois fois plus que les 40 % les moins nantis au Québec et au Canada.

Au Québec, en 2017, pour tous les revenus après impôt combinés des 40% individus moins nantis...

... les 10% mieux nantis gagnent :

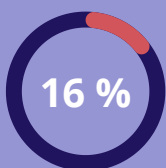


Les indices de Palma du revenu individuel après transferts et impôt sont un peu plus élevés au Canada, quel que soit le statut matrimonial.

MESURE DU PANIER DE CONSOMMATION (MPC)

Au Québec, en plus d'afficher l'indice d'inégalité le plus important, les personnes célibataires affichent aussi le taux de faible revenu le plus élevé en 2017.

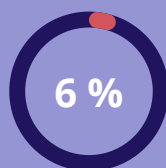
La MPC estime le revenu nécessaire, dans une région donnée, pour se procurer un panier de biens et de services jugés essentiels pour couvrir les besoins de base. Une personne est considérée à faible revenu si son revenu disponible est inférieur à la valeur de ce panier. La MPC évalue ainsi la pauvreté en termes absolus. Il s'agit de la mesure officielle du taux de pauvreté au Canada.



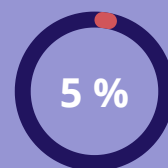
personnes
célibataires



personnes **séparées,**
divorcées ou veuves



personnes **mariées**

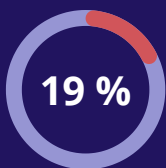


personnes vivant en **union**
libre ou conjoints de fait

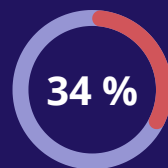
MESURE DU FAIBLE REVENU (MFR)

Ce sont les personnes séparées, divorcées ou veuves qui affichent le taux de faible revenu de loin le plus élevé selon la MFR. Au Québec, il est trois fois plus élevé que celui des personnes mariées ou vivant en union libre. La tendance est similaire au Canada.

La MFR se calcule à partir du revenu médian après impôt. Cette mesure relative estime donc la situation de faible revenu d'une personne par rapport au revenu des autres.



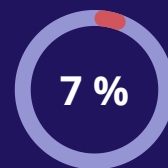
personnes
célibataires



personnes **séparées,**
divorcées ou veuves



personnes **mariées**



personnes vivant en **union**
libre ou conjoints de fait

**Selon la MPC,
les familles
monoparentales
sont elles aussi
davantage exposées
à la pauvreté**

